

Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien

Année 2016-2017

Procès-verbal de la troisième séance

Réunion tenue le 29 novembre 2016

Étaient présente(s) :

Carl Vézina, Directeur
Rosie Ziwani, Directrice Adjointe

Caroline Blanchette, technicienne en éducation spécialisée
Emilie Brunet, enseignante
Frédéric Boucher, enseignant
Julie Lupien, enseignante
Myriam Fleury, enseignante

Béatrice Péron, parent
Jean-Nicolas Brousseau, parent
Karine Venne, parent
Marie Brassard, parent
Olivier Franc, parent
Serge Lévesque, parent

Était absent(e) :

Lyne Deschamps, enseignante

1. Vérification du quorum, LIP, article 61

Le quorum est validé, la séance commence.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté avec le changement suivant :

Dorénavant, il faudrait inverser le point 2 et le point 3 pour faciliter la prise de notes lors de l'adoption de l'ordre du jour.

Et avec un ajout :

Point 17-Mot du membre du CCSEHDAA.

Les autres points sont décalés en conséquence.

121-CE 016-11-1	Proposé par Jean-Nicolas Brousseau Appuyé par Béatrice Péron Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

3. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un gardien du temps, LIP, article 56

Olivier Franc sera le secrétaire et Myriam Fleury occupera le rôle de gardien du temps.

4. Période de questions du public

M. Brousseau porte à l'attention du CÉ une lettre reçue des enseignantes de son fils.

Ces dernières proposent que les parents qui souhaiteraient leur offrir un présent pour Noël le fassent par un don à l'organisme de leur choix. M. Brousseau tenait à souligner cette initiative.

5. Dépôt de documents et correspondance

Le document suivant a été distribué en séance :

- Activités organisées par l'OPP pour l'année 2016-2017

Correspondance

Le défi "OSEntreprendre" remplace le Défi québécois en entrepreneuriat, l'école y déposera 2 projets.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2016, LIP, article 69

Le PV a été adopté avec le changement suivant :

- a) Au point 10 (Adoption des règles de régie interne), il faut enlever un "e" en trop pour le mot adoptées.

121-CE 016-11-2	Proposé par Marie Brassard Appuyé par Vincent Paquet Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

7. Affaires découlant non inscrit à l'ordre du jour

Un document a été distribué en séance résumant ces points :

1. Règles de régie interne :
 - a. Date de début : Juin 2016
 - b. Responsables : Présidence et secrétariat
 - c. Il ne reste qu'à éditer notre document pour y insérer les modifications votées à la dernière séance. Il sera déposé dans le répertoire des références pour le 10 janvier 2017.
2. Composteurs :
 - a. Date de début : Octobre 2016
 - b. Responsable : Direction
 - c. Un suivi a été fait au sujet des odeurs et liquide de décomposition. La personne ressource a fait un audit et la conclusion fût qu'il n'y avait pas assez de granules et qu'il y avait trop de viande. Un nettoyage a eu lieu et on recommence le cycle.
3. Marché de Noël :
 - a. Date de début : Novembre 2016
 - b. Responsable : OPP
 - c. Ce fût une expérience concluante. Il y a eu beaucoup d'artisans. Les revenus totalisent 1065 \$. Le budget de 231 \$ a été trop optimiste pour les dépenses du café (verres, sucre, café...), car il y eu pour 85 \$ de vente. La conciergerie a coûté 150 \$. Les profits de l'événement ont été de 783 \$. La clientèle a été très différente lors des 2 journées du marché. Le vendredi, c'était surtout les parents qui venaient chercher leurs enfants au service de garde, tandis que le samedi, c'était plutôt des personnes qui venaient pour le marché. En résumé, première expérience positive, à mettre au calendrier régulier des activités de l'OPP.

8. Approbation de sorties

La sortie suivante a été approuvée :

Le 15 février 2017, il y aura un tournoi de hockey balle pour les élèves de 5^e et 6^e année à l'école des Sources (garçons) et l'école Jonathan Wilson (filles). Les élèves voyageront avec les parents. Le coût est de 10 \$ par participant.

121-CE 016-11-3	Proposé par Karine Venne Appuyé par Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

9. Suivi sur le budget 2016-2017 de l'école, LIP, article 96.24

Les points suivants ont été annoncés :

1. Le conseil des commissaires a épongé le déficit des écoles, dont le nôtre.
2. Un montant de 9 330 \$ ira pour l'aide individuelle (auparavant aide aux devoirs), soit une augmentation de 50 %. Jusqu'à présent, l'école a reçu 6 000 \$ de cette somme.

3. Un montant de 1 864 \$ ira pour les activités des saines habitudes de vie (auparavant école en forme et en santé).
4. Un autre montant de 10 460\$ ira pour l'amélioration des TI, soit l'achat d'autres Chrome Book et, si le budget le permet, l'achat d'un second Chrome Book par classe en 1^{re} année (en lien avec leur formation sur "Les 5 au quotidien", elles les utilisent beaucoup) pour le soutien linguistique, le programme est commencé, nous attendons le budget qui tarde toujours à rentrer, et s'arrêtera, pour le moment, le 22 décembre. Après, les montants reçus détermineront si l'on poursuit pour la seconde partie de l'année scolaire.
5. On attend des nouvelles du ministère sur l'indexation des frais des services de garde en janvier 2017. Avec cette augmentation, la clientèle pourrait diminuer, comme ce fût le cas par le passé et par le fait même, sa subvention réduite. La direction pourrait faire une réserve dans son budget pour pallier à cette baisse.

10. Révision du plan de lutte contre l'intimidation, LIP, article 75.1

Les modifications au protocole demandées au dernier CE ont été apportées.

En janvier 2017, l'école fera un portrait de la situation suite à lequel le plan de lutte sera révisé. Le 13 décembre, Caroline Blanchette et Rosie Ziwani iront suivre une formation offerte par la CS sur ce sujet. Par la suite, la date de révision et de présentation au CÉ sera déterminée.

M. Vézina invite les membres à lire l'information disponible sur le site de la FCPQ à propos du plan de lutte contre l'intimidation.

11. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Les points suivants ont été annoncés :

1. Une décision a été prise l'année dernière en CÉ à ce sujet. Elle ne semble pas avoir été prise en considération par toutes les enseignantes dans la détermination des frais pour les activités intégrées. Il est convenu qu'à la prochaine séance nous repartions de ce qui a été décidé l'an dernier pour libeller notre décision de cette année.
2. Les enseignantes de 1^{re} année n'ont pas apprécié le fait que le CÉ ait supprimé une activité.
3. Lors de la présentation des frais chargés aux parents, nous pourrions illustrer les frais ventilés des activités pour une plus grande transparence (activité, transport, portion absorbée par l'école).

Le ministre pourrait proposer des listes pré-approuvées avec les coûts associés facturés aux parents.

12. Approbation des activités parascolaires pour l'hiver 2017

Dans les documents envoyés, voir le tableau des activités parascolaires pour la session hiver 2017.

Voici plus de précisions :

1. Pour les activités sans frais, il y a 3 équipes compétitives pour le hockey balle et le basketball (2^e et 3^e cycle).
2. La raison pour laquelle l'activité de Zumba dure 30 minutes au lieu 60 est qu'il y a 3 instructeurs. Cela coûte donc plus cher et pour arriver au même prix que les autres activités, on diminue le temps.
3. Il y aura un tournoi maison pour les Aigles d'or afin de conclure la fin de la saison du basketball (dernier cycle seulement).
4. Le cours de guitare est plus dispendieux, car le ratio élève enseignant est plus grand.

121-CE 016-11-4	Proposé par : Olivier Franc Appuyé par : Vincent Paquet Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

13. Nouveau projet éducatif – loi 105

Voici les points discutés :

1. Le mois de juillet 2019 sera la date limite pour déposer le projet de l'école (il devra être adopté avant).
2. Nous devons attendre la commission scolaire afin qu'elle nous donne les lignes directrices du nouveau projet. Elle a jusqu'au 1^{er} juillet 2018 pour le faire.
3. Les écoles seront arrimées sur la CS : cette dernière refait d'abord son plan d'engagement à la réussite et les écoles refont le leur ensuite.
4. Une telle démarche demande environ 18 mois, il faut donc mettre ce point à l'ordre du jour pour la séance de janvier 2018.
5. L'école a déjà un bout de chemin de fait (logo, équipes sportives).
6. Un nouveau point pourrait être discuté dans les séances à venir afin de mesurer le sentiment d'appartenance.
7. Le plan d'engagement à la réussite remplacera le plan stratégique (changement de terminologie, le fond de l'exercice reste le même).

14. Mot de la direction

Voici les points discutés :

1. Présentation sur la loi 105 et ses impacts sur l'école. La Fédération des comités de parents a publié un document explicatif.
2. Les services éducatifs, la direction générale et les directions d'école vont travailler à déterminer les critères pour qu'une école soit reconnue comme une école entrepreneuriale et l'allocation des budgets. La CS réfléchit à la façon de redistribuer le budget qui était alloué pour l'ECEC.

15. Mot de la présidence

1. Joyeuses fêtes! 😊
2. Le président donne sa bénédiction! 😊 😊!

16. Mot du représentant du C.R.P.R.S

Compte-rendu du CRPRS du 16 novembre 2016 par Marie Brassard, substitut.

Présentation sur des bassins à LaSalle

- Les délégués des écoles concernées ont été invités par la présidence à consulter les parents de leur école respective avant que le CRPRS réponde aux consultations.

M. Paul St-Onge, directeur général adjoint Verdun, Centres d'éducation des adultes et Centres de formation professionnelle

Son tour d'horizon de Verdun, LaSalle et Lachine :

- Nouvelle école dans Crawford Park à LaSalle : en vertu de l'article 89, la CSMB a demandé une dérogation. Dépôt du projet à la ville et objectif d'ouvrir cette école en 2018. Un parent présent confirme que la CSMB a vraiment pris en considération les commentaires des parents dans cet exercice.
- Vs les activités parascolaires en anglais : possible en vertu de l'article 90 de la LIP, la CSMB va clarifier sa politique auprès des directions d'école. *(Le conseil d'établissement peut organiser des services éducatifs autres que ceux prévus par le régime pédagogique, y compris des services d'enseignement en dehors des périodes d'enseignement pendant les jours de classe prévus au calendrier scolaire ou en dehors des jours de classe, et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives (L.I.P. art. 90).*
- CSMB-Travail sur les processus internes : développement d'un cadre de référence pour gestion des écoles efficaces. Cette approche est basée sur les meilleures pratiques recensées dans les méta-analyses.

Son résumé du Conseil des commissaires du 1^{er} novembre :

- La CSMB a reçu un prix pour son cadre de référence du Vivre ensemble (*perspectives historiques vs immigration au Québec, rôle et responsabilités de tous*).
- Autorisation de l'octroi du contrat pour projet d'agrandissement de TSS.
- Nouveau directeur des finances est issu du privé.

Résumé du CRPRS

- Les parents seront consultés pour la prochaine édition de la soirée hommage aux bénévoles.
- Discussion vs importance du respect pour garder le privilège d'avoir un DGA à nos séances (dont dépôt à l'avance des questions).

17. Mot de la membre du CCSEHDAA

Faits saillants du CCSEHDAA du 9 novembre 2016 par Marie Brassard, membre parent et secrétaire du comité

1^{re} rencontre de l'année : élections, règles de régie interne.

Rappel : Chaque séance débute par une période de questions du public. De plus en plus de parents utilisent cette tribune pour parler des problèmes rencontrés avec leur enfant à besoins particuliers. Leurs doléances sont prises en considération et Mme Lemire, directrice adjointe des services éducatifs, s'assure de répondre rapidement aux demandes urgentes et d'acheminer les autres vers les ressources concernées.

Si vous parlez à des parents de notre CS qui ont des préoccupations vs leur enfant HDAA, la première démarche est toujours d'en parler aux personnes concernées dans leur école. S' ils sont toujours insatisfaits, le CCSEHDAA est une bonne tribune pour avoir l'heure juste sur ce à quoi peut avoir droit leur enfant.

18. Objectif des campagnes de financement pour 2016-2017

Plusieurs projets sont sur la planche, mais aucune décision n'a été prise. Ce point sera discuté à nouveau au prochain CÉ.

Voici les projets discutés :

1. Refaire la cour d'école avec une surface synthétique.
 - a. Demande d'approfondir l'impact des émanations créées par ces surfaces.
 - b. Faire une comparaison entre une surface naturelle et synthétique.
 - c. Avoir des soumissions ou tout au moins une idée d'ordre de grandeur des montants impliqués.
2. Remplacer les casiers au deuxième étage.
3. Réaménager la rallonge de la grande cour.
4. Acheter des vélos stationnaires (en cours).
5. Possibilité de convertir la cour glacée en patinoire?

6. Afin de financer de plus gros projets, il a été proposé que 50 % du budget soit dépensé dans l'année courante et que le reste pourrait servir aux futurs projets.
7. M. Vézina invite les membres à lui transmettre d'autres suggestions de projets le cas échéant.

19. O.P.P.

La liste des activités organisées par l'OPP pour l'année 2016-2017 a été distribuée pendant la séance. Voici le résumé :

- a) 23 décembre : Collation de Noël (coût 3 \$ /enfant facturé aux parents. OPP achètera les clémentines et les cannes de Noël, le reste sera acheté au traiteur Félix).
- b) 5 au 11 février: Collations offertes aux enseignants- dans le cadre de la semaine des enseignants.
- c) 21 et 28 avril: Soirée de cinéma
- d) 17 ou 18 mai: Olympiades
- e) 15 au 19 mai: Collations offertes aux employés du service de garde dans le cadre de la semaine des services de garde.
- f) 7 juin: Fête Champêtre

Autres points discutés:

- a) OPP offre un cadeau de 50 \$ par classe x 22 classes.

121-CE 016-11-5	Proposé par Karine Venne Appuyé par Caroline Blanchette Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

- b) Une nouvelle activité est proposée par une maman de l'école: Changer le monde une maille à la fois. Cette activité a pour but de récupérer les sacs de lait lavés afin de produire des matelas recyclés dans les pays sinistrés.
- c) Un souper spaghetti a été proposé.

121-CE 016-11-6	Proposé par Karine Venne Appuyé par Caroline Blanchette Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

20. Point 17. CCSEHDAA

fait au point 17 ci-haut.

21. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h10.